



Rue de l'Hôtel de Ville, 1 - 5530 Yvoir
Tél: 082/61 03 10



PCDR – Rapport de la réunion de la CLDR
du mercredi 13 janvier 2010

<p><u>Présents</u> : M. Pâquet, Président ff. 20 membres de la CLDR M. Peeters et Boulanger, AGORA Melle Pallant C., coord./secrét. CLDR <u>Invités</u> : Monsieur L. Piette, Bourgmestre de Anhée Madame F. Windeshausen en charge du PCDR à Anhée</p>	<p><u>Absents</u> : M. Monin – Bourgmestre, Président de la CLDR 17 membres de la CLDR</p>
---	---

L'ordre du jour de la réunion a été légèrement modifié afin de revenir et d'approfondir le travail de la CLDR sur la définition des grands objectifs de développement de notre commune, desquels découleront les projets futurs. Cette phase d'étude étant cruciale dans notre démarche.

<u>Points abordés :</u>	<u>Actions/accords :</u>
<p><u>Témoignage de Monsieur L. Piette, Bourgmestre d'Anhée et de Madame F. Windeshausen en charge du PCDR à Anhée.</u></p> <p><u>Quelques idées partagées :</u></p> <p>→ Un PCDR est un programme dans lequel on s'engage « pour » et « sur » du long terme. Pour info : le PCDR d'Anhée, décision du Collège en 1998 L'étude de certains projets commence seulement.</p> <p>→ Il est important de se poser la question "Comment voyez-vous votre commune dans 10 ans ?"</p> <p>→ Il est important de prendre le temps d'analyser tous les aspects de l'entité pour penser à tout et avoir ainsi en finalité un programme "complet".</p> <p>→ Des exemples de fiches projets de Anhée: Projets coûteux ex: aménagement d'une place, Projets peu coûteux ex: création d'un groupement de bénévoles formés et charger de donner des conseils aux habitants en ce qui concerne le compostage individuel.</p>	
<p><u>Intervention du bureau d'étude Agora :</u></p> <p>Serge Peeters d'Agora rappelle les AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) qui ressortent de l'analyse socio-économique réalisée en 2009, ce dans les différents aspects de la commune.</p> <p>Il s'en dégage 5 grands axes de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les ressources naturelles du « pays d'Yvoir ». - Répondre aux besoins fondamentaux : logements / équipements / services ... - Contribuer à la création d'emplois et de richesses afin d'améliorer la cohésion sociale et économique. - Améliorer la mobilité et gérer la sécurité routière. - Valoriser la cadre bâti et le patrimoine de la commune. 	<p>Mise en place de 5 groupes de réflexion avec pour chaque groupe, un rapporteur.</p>

Une corrélation est établie entre ces 5 axes de développement et les 189 souhaits déjà émis par la population au travers des différentes rencontres déjà organisées dans le cadre de la consultation citoyenne. Ces 189 souhaits ayant fait l'objet d'une pré-sélection par les membres de la CLDR sur base d'une grille d'analyse.

→ Chaque membre de la CLDR est invité à rejoindre un des 5 groupes de réflexion qui auront pour mission d'étudier ce qui va et ne va pas dans la commune dans l'axe choisi et d'analyser la pertinence et faisabilité des souhaits émis par la population dans ce domaine.

Un rapporteur par groupe présentera la synthèse de cette phase d'étude aux autres membres de la CLDR lors de la séance plénière du 18 mars 2010.

→ Rôle du rapporteur :

- Être la personne de contact entre les différents membres de son groupe et les chargés du projet (Carine P., Echevins, personnes ressources, habitants non-CLDR ayant fait partie d'un groupe de travail et intéressés par la réflexion...)
- Organise les réunions (pour les réservations de salles, voir Carine P.) et informe les membres du groupe.
- Informe Carine Pallant du planning des réunions, des besoins et sujets traités.
- Réalise le PV de chaque réunion du groupe, qu'il communique à Carine Pallant avant la réunion suivante.
- Présente les résultats de la réflexion aux membres de la CLDR lors de la prochaine séance plénière (18 mars).

Documents disponibles :

- Liste des souhaits de la population triés par préférence (de la CLDR) et par axe de développement.
- 27 cartographies à thèmes de la commune – situation 2009.

Tous ces documents envoyés par mails sont disponibles également sur le site internet de la commune consacré au PCDR. (Rubrique « CLDR » et «Bibliographie»).

Remarques et demandes :

- Demande d'approfondissement de l'étude relative aux logements (habitats permanent...) pour mieux définir la situation des logements à Yvoir.
- Monsieur Basiaux explique la problématique des petits agriculteurs et propose la création d'un parc naturel Bocq/Molignée en partenariat avec la commune d'Anhée.
- Fiche « associatif et culturel » est manquante dans la présentation d'Agora.

Prochaine réunion de la CLDR :

Le jeudi 18 mars 2010 à 20h00

en la salle des fêtes du complexe omnisports, rue du Maka à Yvoir (1^{er} étage).

PS : Nous vous invitons cordialement à la réunion d'information du 05 février, relative à « l'agenda 21 » (voir annexe).